

Douane/Distinction internationale

Une douanière gabonaise honorée par les autorités sénégalaises

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

Il s'agit de notre compatriote Emilienne Pambo Bouassa qui a rejoint, en 2002, à Dakar, le Bureau régional de liaison chargé du renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR/AO) en qualité d'analyste du renseignement.

LA décennie de la femme fait décidément des émules. Même à l'extérieur du pays, le savoir-faire de nos compatriotes féminins est suffisamment apprécié et suscite l'admiration. Et ce n'est pas Emilienne Pambo Bouassa, douanière gabonaise depuis 30 ans et affectée depuis 16 ans au Bureau régional de liaison chargé du renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR/AO.), en tant qu'analyste du renseignement, qui nous démentira. Elle a été décorée dernièrement, à Dakar, de la médaille d'honneur par les autorités sénégalaises. Telle est la rançon, à bien des égards, d'un rendement efficace. " Que la Douane gabonaise me dé-



Photo : D.R

La douanière gabonaise, Emilienne Pambo Bouassa, lors de sa décoration à Dakar au Sénégal.

cerne une médaille d'honneur, cela peut se comprendre. Mais venant de la Douane sénégalaise, pour services rendus à l'administration douanière, cela m'est apparu comme un rêve", a-t-elle lancé les yeux remplis d'émotion. Et d'ajouter : "C'est en 2002 que j'ai rejoint le Bureau régional de Liaison chargé de l'Afrique de l'Ouest basé à Dakar. Le directeur général de la Douane gabonaise de l'époque avait cru en moi, estimant que je pouvais af-

fronter l'aventure de la Douane internationale en tant, à la fois, qu'attaché douanier et analyste du renseignement. Les autres directeurs généraux qui ont suivi m'ont aussi encouragée. Chacun à sa manière". Mais à l'époque de son affectation à Dakar, le Gabon ne disposait pas encore de réseau d'attachés douaniers. Emilienne est donc le premier douanier gabonais à avoir occupé ce poste. Puisque c'est bien après cette première expérience,

a-t-elle déclaré, que d'autres ont été nommés à Bruxelles (Belgique), à Paris (France), à Washington (USA) et à Pékin en Chine. C'est en 1988 qu'Emilienne Pambo Bouassa avait intégré, en qualité d'inspecteur vérificateur, les rangs de la Douane gabonaise qui comptait déjà quelques femmes. C'est en 1980, apprend-on, qu'une femme a intégré pour la première fois cette administration chez nous. Contrairement à

la Douane sénégalaise qui n'en comptait pas du tout à son arrivée à Dakar en 2002. La loi en vigueur dans ce pays frère disposait en effet que seuls les Sénégalais de sexe masculin peuvent accéder au corps de la Douane. La récipiendaire a tressé des lauriers au président Ali Bongo Ondimba, qui a décrété la période allant de 2015 à 2025 la décennie de la femme gabonaise. Dopant ainsi plusieurs d'entre elles dont le génie, le talent et le savoir-faire s'apprécient désormais même au-delà de nos frontières. "Merci Monsieur le président de la République de nous avoir donné, à travers cette décennie, la possibilité de croire davantage en nous et en notre potentiel" a-t-elle souligné, visiblement émue. Formatrice aguerrie devenue, Emilienne Pambo Bouassa est aussi expert accrédité auprès de l'OMD dans le domaine de la convention internationale révisée de l'OMD sur la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (convention révisée de Kyoto); et est en cours d'accréditation en matière de gestion des risques.

Ici et ailleurs

•Mode
Tom Ford plutôt classique que clinquant
Le créateur américain Tom Ford a présenté, hier, une collection plus sobre que d'ordinaire en ouverture de la Fashion Week de New York, plaçant au second plan le glamour choc qu'il affectionne. Prenant le contre-pied de sa dernière livraison, toute en affirmation et en pantalons, le Texan qui vient de fêter ses 57 ans a tout misé sur l'élégance et les codes classiques de la féminité. Jupes crayon, robes fourreau, décolletés, dans des couleurs sages du blanc au noir en passant par le chair, la femme prenait, cette saison, l'ascendant sur le vêtement.

•Musique
Avril Lavigne revient
La chanteuse canadienne Avril Lavigne, devenue célèbre au début des années 2000 avec "Complicated" ou "Girlfriend", a annoncé la publication d'un nouvel album et témoigné de son combat contre la maladie de Lyme, qui a failli, dit-elle, lui coûter la vie. Égérie du "skater rock" ou "skate punk", l'ancienne star adolescente avoue avoir hésité avant d'évoquer sa maladie. "Non seulement cela fait partie de ma vie, mais je dois aussi attirer l'attention sur la gravité de la maladie de Lyme", a-t-elle écrit.

•Cinéma
Le fabricant de Barbie se lance dans le cinéma
Mattel, le fabricant de la célèbre poupée Barbie, a annoncé se lancer dans la production de films en créant une unité spécifique dans l'espoir de remonter la pente au moment où il est confronté à une érosion des ventes. Cette division sera dirigée par Robbie Brenner, la productrice du film "Dallas Buyers Club" qui a valu l'Oscar du meilleur acteur à l'Américain Matthew McConaughey.

•Religion
Le pape et le travail contre la finance



Le pape François appelle à renouer avec le travail qui seul apporte la richesse et la dignité, contre la finance au service de l'argent-roi. "Nous ne pouvons pas ignorer qu'une économie ainsi structurée tue parce qu'elle met au centre et obéit seulement à l'argent", déclare le pape argentin dans cet entretien, présenté comme le premier jamais donné à un quotidien économique et financier.

Rassemblés par P.M.M

Musique/Au lendemain des mesures prises par le ministère de la communication et la HAC / Trois questions au président de l'association gabonaise des artistes musiciens et interprètes (Agami)...

Alain Randy Moussavou : " Force reste à la loi "

Propos recueillis par AJT
Libreville/Gabon

L'union : Le ministère de la Communication et la Haute autorité de la communication (HAC) ont pris des mesures interdisant la diffusion, sur les médias nationaux, des programmes dont les contenus heurtent les bonnes mœurs. En votre qualité de président de l'Agami, quel est votre réaction?

Alain Randy Moussavou : Je dirai, d'emblée, que les mesures prises sont salutaires à plus d'un titre même si beaucoup de musiciens et plusieurs mélomanes n'ont pas bien accueilli la décision de censurer certains programmes dont les contenus heurtent la sensibilité et la morale. Au niveau de l'Agami, on s'est rapproché de la tutelle pour avoir de plus amples explications. Elle nous a donné ses raisons. Qu'à cela ne tienne, nous sollicitons d'elle un peu d'espace d'expression, pour permettre aux artistes, ceux qui prônent pour les valeurs de notre société, de continuer leurs productions car, il y a des artistes qui sont restés fidèles au modèle gabonais. Nos aînés et icônes comme Pierre-Claver Akendengue, Martin Rompavet... ont toujours surfé sur cette vague musicale. Aujourd'hui, malheureusement, plusieurs jeunes se réfèrent à ce qui vient de l'extérieur. Au motif que c'est ce genre de musique qui paie mieux. Nous avons de la valeur. pourvu que la jeunesse trouve les grands des modèles. L'Agami interpelle par la même occasion les autorités et la HAC, qu'elles prennent leurs responsabilités



Photo : AJT

Censure/Trois questions au président de l'association gabonaise des artistes musiciens et interprètes (AGAMI), Alain Randy Moussavou.

face aux contenus de certaines chaînes internationales qui frisent la dépravation et l'obscénité.

Est-ce à dire que la mise en garde du ministère de la Communication et la décision de la HAC sont un coup d'épée dans l'eau ?

- Non, pas du tout. Puisque la décision de censurer est une manière de conscientiser nos artistes sur la qualité de la musique qu'il leur faut dorénavant livrer au public national. La loi c'est la loi.

Nous sommes tenus, comme les autres citoyens, de respecter les lois en vigueur et les décisions qui en découlent. J'attire, dès lors, l'attention des artistes à ne pas se départir de l'essentiel qui se reflète à notre identité...culturelle. Même si, signe de temps, nous avons besoin de divaguer parfois dans le souci de popularité ? Le gouvernement n'a pas dit que nos clips ne seront plus diffusés. Seulement un tri sera fait selon que le contenu n'est pas pollué par des paroles et autres images obscènes. Nous avons aussi le rôle d'éduquer la masse plurielle. En tant que peuple Bantu, il y a des valeurs à respecter. Nous n'avons pas besoin de nous exhiber presque nus. Ce n'est pas notre culture. Je voudrais ajouter que ce n'est pas la première fois qu'on a censuré un artiste au Gabon. Le défunt Kaky Disco en avait fait les frais avec son titre "l'Oriengo". Mais cela n'avait pas empêché le grand Kaky de revoir et de contextualiser son style de musique à nos valeurs. Et son œuvre qui a suivi a connu, bien au contraire, un succès tout aussi fou.

Président de l'Association gabonaise des artistes musiciens et interprètes (Agami) depuis trois ans, comment se porte votre organe ?

- Créée en 1988 par les pères de la musique gabonaise, j'œuvre à mon tour, depuis trois ans maintenant, à la tête de cette structure. On a travaillé sur la restructuration. L'Agami compte à ce jour près de 200 artistes membres. Nous rencontrons, toutefois, des difficultés au niveau de son organisation car, beaucoup ne comprennent pas encore la nécessité de se retrouver en association.

Photo : AFP